

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

2e Circonscription - (ST-QUENTIN)

Chère Electrice,

Cher Electeur,

Le 5 mars 1967, les Français et les Françaises n'auront pas à voter pour ou contre le général DE GAULLE; ils auront en réalité à choisir entre l'U.N.R. et l'opposition. Les candidats de la majorité peuvent bien dire et répéter le nom illustre dont ils escomptent le succès: ils ne peuvent plus cacher qu'eux aussi préparent la succession.

Mais sur quelles bases ?

Au nom de quelles idées ?

Quels sont les choix d'aujourd'hui ?

Nous répondons à cette question par notre programme. L'urgence commande:

— d'augmenter les moyens à consacrer à l'éducation et au logement: les crédits publics pour la construction prennent un retard accru sur les besoins. Des logements neufs sont vides parce que trop chers, mais les logements sociaux manquent.

— de lutter contre le chômage — le nombre des chômeurs réels dépasse 350.000 alors que le gouvernement tend à le considérer comme irréductible et prétend l'utiliser pour peser sur les coûts de production.

— d'appliquer une fiscalité plus juste et plus efficace.

— de rendre au plan ses conceptions et ses moyens, de lui assurer un caractère démocratique et d'en faire le véritable cadre de l'action gouvernementale.

— de hâter la construction européenne qui, seule, permettra de parvenir à une réelle indépendance économique et technique.

Les enjeux politiques économiques et sociaux de la prochaine consultation électorale sont donc clairs.

Tout dépend aujourd'hui de la volonté d'un SEUL. — Nous lui opposons la volonté de tous, qui doit s'exprimer dans une société de liberté.

Nous proposons :

— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires, dans la plus large autonomie.

Les actuelles réformes économiques résultent d'un découpage excessif et ne constituent pas des territoires suffisamment pourvus en ressources et en hommes pour affronter efficacement les problèmes qu'impose le développement de leurs activités notamment dans le cadre de la compétition ouverte à l'échelle du Marché Commun.

« ...La décentralisation, c'est en définitive la démocratie appliquée aux problèmes locaux... ».

Défendre la liberté, c'est aussi défendre les libertés collectives.

Berceau et bastion des libertés collectives, les franchises locales ont été attaquées parfois de front, parfois insidieusement par le régime actuel.

Cette réforme prévoira d'abord une réforme fiscale assurant aux collectivités les moyens financiers de jouer leur rôle. Elle prévoira la création d'une CAISSE NATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES dont la gestion sera prise en main par les élus.

Si nous sommes ELUS, nous allons définir sans délai les besoins de SAINT-QUENTIN, pour sa survie.

Nous devons provoquer une confrontation entre les forces vives de notre région afin qu'un plan cohérent et solide puisse servir de base à notre action dans l'arrondissement de ST-QUENTIN :

Les États Généraux du Renouveau

Ces états généraux de toutes les forces actives de notre région nous permettront de dire ce que doit être notre **DESTIN DE DEMAIN.**

Pour que cette perspective se réalise, il faut que le scrutin de mars soit clair et catégorique : il faut que les candidats inconditionnels de la majorité sortante soient battus ou en tout cas distancés dès le premier tour.

L'enjeu de cette élection est beaucoup trop grave pour que nous nous perdions dans les méfiances.

Des subtilités ou des hésitations secondaires, **cela a coûté trop cher à la gauche dans le passé.**

Les buts que nous poursuivons correspondent, nous le savons, à la volonté profonde des hommes et des femmes d'ici.

Qu'ils le manifestent hautement et qu'ils le fassent triompher le 5 mars prochain.

— **IL EST TEMPS** que notre arrondissement sorte de sa torpeur.

— **IL EST TEMPS** que ST-QUENTIN et son arrondissement se prononcent pour la DEMOCRATIE AU SERVICE DE L'HOMME.

— **IL EST TEMPS que** ST-QUENTIN et son arrondissement aient enfin un député actif.



Jean PIERRE-BLOCH

Ancien Ministre,
Vice-Président du Conseil Général
de l'Aisne.

René LAMY

Maire d'HARLY,
Vice-Président du Comité du district urbain
de Saint-Quentin.

Vu : le Candidat

24116 IMP. RASPAIL AISNE NOUVELLE ST-QUENTIN